

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : B Vandebavière, D.Robe, B Coupigny, G Louguet

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeu
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU 30 MARS 2014

Tous les membres présents. Secrétaire de séance : B. Vandebavière

INSTALLATION DU CONSEIL

M Christian Pette, maire sortant, procède à l'installation des 15 conseillers élus le dimanche 23 mars.

ELECTION DU MAIRE

Le doyen d'âge, Daniel Dutertre préside cette élection avec S. Tanfin et S. Bouffart comme assesseurs. Une seule candidature à ce poste : **Gérard Louguet** qui est élu à l'unanimité.

Son prédécesseur lui transmet son écharpe et lui remet les clefs de la mairie avec tous ses encouragements.

L'élu prend la parole à son tour en ces termes :

« Vous devinez que je m'adresse à vous avec émotion et avec beaucoup d'humilité. Je vous remercie de toute la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant à l'unanimité maire de cette commune. Je vous suis reconnaissant aussi d'avoir accepté et pris le risque de figurer sur la liste que j'ai constituée. Je vous félicite pour toute votre implication au cours de cette campagne et sur la manière sereine dont vous l'avez conduite.

J'exprime toute ma gratitude aux Recquoises et aux Recquois qui ont entendu mon appel dans notre profession de foi : « je réclame le soutien pour celles et ceux qui seront à mes côtés pour notre projet 2014-2020. J'aurai besoin de tous mes colistiers sans exception sur lesquels

je pourrai vraiment compter ». Mon appel a été perçu bien au-delà de nos espérances les plus optimistes. Un grand et chaleureux merci.

Cela doit nous stimuler pendant ces 6 années pour rendre au centuple ce que les habitants de Recques nous ont accordé...

Tous ensemble, nous allons progressivement mettre en œuvre ce que nous avons promis et nous tiendrons nos engagements »

NOMBRE D'ADJOINTS

A l'unanimité le conseil accepte la proposition d'élire 3 adjoints avec diminution de 15 % des indemnités du Maire et de ses Adjointes pour conserver la même dépense au budget.

ELECTION DES ADJOINTS

En un seul tour de scrutin sont élus :

Premier adjoint : Benoît Vandebavière, délégué à la CCRA, rédacteur des « En Bref » et des « Echos de Recques ».

Deuxième adjoint : Daniel Dutertre délégué à la voirie, aux bâtiments, au cimetière, à l'entretien des terrains et à la direction des travaux communaux

Troisième adjoint : Nicole Bastien déléguée aux affaires sociales, aux fêtes, chargé de la gestion de la salle des fêtes et des relations avec le personnel féminin employé pour les écoles, la cantine et autres travaux.

RÉUNION DE CONSEIL DU 11 AVRIL 2014

Excusé D. Henquez qui a donné pouvoir à JP. Boutoille. Secrétaire de séance : S. Bouffart

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les indemnités attribuées aux élus sont calculées selon un indice fixé par l'État, basé sur le nombre d'habitants dont dispose la commune.

Conformément à nos engagements, le conseil adopte à l'unanimité la proposition d'abaisser de 15% les taux prévus par la loi ceci afin de conserver la même dépense qu'à la fin du mandat précédent où il restait deux adjoints seulement.

CHOIX DES DÉLÉGUÉS

Membres du Centre communal d'Action Sociale CCAS

Sur proposition de M le Maire, il est décidé de lui adjoindre 4 membres élus et 4 membres désignés par ses soins.

Sont élus : Nicole Bastien, Sylvie Denis, Céline Prudhomme, Sabine Tanfin.

Sont nommés : Bernard Bastien, Odile Delattre, Nicole Limousin, Marie-Paule Vandembavière.

Au Centre intercommunal d'action sociale, M le Maire propose de déléguer Nicole Bastien.

Délégués au Syndicat des eaux de la Vallée de la Hem Nord.

G. Louguet donne lecture d'une demande formulée par MM Christian Pette et Louis Delattre de poursuivre leurs fonctions de délégués à cet organisme. Compte tenu des changements qui vont y intervenir et de leurs compétences acquises en ce domaine, le conseil décide de les maintenir à ces postes. Suppléant : Daniel Dutertre.

Au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale : Jean-Pierre Boutoille

A la Fédération Départementale d'Energie : David Péron

Correspondant défense : Stéphane Bouffart

Correspondant sécurité routière : Stéphane Bouffart.

Les autres commissions et référents seront nommés lors de la prochaine réunion

Questions diverses

M Le maire informe que :

- 1) qu'il multiplie les contacts pour recréer un commerce multiservices au centre village.
- 2) qu'il envisage une concertation avec les élus de Muncq, le personnel enseignant, et les parents d'élèves pour évoquer la suite à donner à la garderie expérimentale et aux activités périscolaires.
- 3) qu'il a envoyé un courrier au cabinet conseil d'architecture du département (CAUE) pour un diagnostic des travaux à effectuer au second logement de fonction.
- 4) que tout conseiller pourra présider un mariage cela à la demande des familles intéressées.

M le maire effectue quelques rappels de civisme afin de garantir un bien vivre ensemble :

- 1) Tout dépôt sur le domaine public devra faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable à la mairie.
- 2) La taille des haies (en largeur et en hauteur aussi) doit être faite régulièrement pour ne pas gêner les passages sur les bas-côtés, les voisins et pour ne pas ombrager la chaussée en hiver.
- 3) Le produit de cette taille doit être ramassé et ne doit pas rester dans les fossés.
- 4) Les caniveaux devant votre propriété doivent être nettoyés.
- 5) Avant de débiter toute activité sonore ou autre pouvant créer une gêne pour les voisins, parlez-en avec eux, cela vous évitera des conflits de voisinage toujours douloureux.

Orientations budgétaires

Il est procédé ensuite à un tour de table des besoins de la commune. Ils sont immenses, malheureusement nos moyens limités nous obligent à faire des choix, à échelonner ces réalisations. Sont retenus en priorité pour 2014 en espérant qu'ils pourront tous être couverts dans le budget primitif qui sera examiné le 24 avril prochain :

- 1) La réfection d'un pan de la toiture de l'église et du toit de la sacristie. On ne peut différer sous peine d'alourdir encore la note.

- 2) Les réparations ponctuelles de nos routes communales, l'aménagement pour guider le ruissellement des eaux juste après le pont en direction de Muncq, et le début de la restauration de la rue de la Druèze (fossé et chaussée) en commençant par le haut.
- 3) L'abattage des 15 grands peupliers qui bordent le stade.
- 4) L'achat de divers équipements pour la cuisine de la salle des fêtes
- 5) Le rejointoiement de plusieurs murs
- 6) La pose d'une nouvelle clôture séparant la cour des petits du logement de fonction.

EXPOSITION PASSION RECQUOISE

En cette année de commémoration du centenaire de la déclaration de la Grande Guerre 14-18, Recques Hem la Fête organisera **le dimanche 11 mai prochain**, en même temps que la brocante, une exposition en association avec des chercheurs habitant dans la CCRA. Elle présentera des objets, des photos locales inédites, et des documents sur les victimes. Si vous possédez des documents à nous proposer pour cette exposition, faites-le nous savoir.

COMMUNIQUÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Pendant les **vacances de printemps**, la médiathèque sera **ouverte le samedi de 14h30 à 16h** et le **dimanche de 11h à 12h**. Reprise des horaires habituels le mardi 6 mai.

La médiathèque sera **exceptionnellement fermée le dimanche 11 mai**. Merci de votre compréhension. **NOUVEAU !** Le premier samedi de chaque mois de 16h à 16h30, dans nos locaux : **L'heure du conte**, lecture à voix haute animée par **Christelle** à destination des enfants de maternelle et de CP.

Prochaines séances : le samedi 3 mai et le samedi 7 juin. Merci de faire circuler.

CROSS USEP DES ÉCOLES DE LA CIRCONSCRIPTION D'AUDRUICQ

Vous êtes cordialement invités à participer à ce cross **en courant ou en marchant**. Il aura lieu le **vendredi 18 Avril à la salle Crinon de Oye-Plage à 10h 30**. Vous êtes priés de vous inscrire au préalable auprès du personnel enseignant.

Voilà deux années de suite que notre RPI se classe premier et obtient une dotation conséquente en matériel sportif grâce à une très bonne participation des parents. Je compte sur vous tous pour que le proverbe « Jamais deux sans trois » s'applique encore à notre école. G Louguet.

TOUR CYCLISTE DE LA CCRA

Il passera sur notre territoire et dans l'ordre rue Basse, rue du Canon, RD 218 et rue de la Druèze, **le dimanche 27 avril prochain**. Trois passages vers 16h15, 16h 50 et 17h 30. M le Maire fait savoir qu'un arrêté a été pris pour interdire la circulation en contresens pendant ces heures de passage et pour interdire tout stationnement gênant sur le parcours. Les signaleurs et la gendarmerie sont chargés de l'application de cet arrêté. Nous vous remercions d'avance de votre bonne compréhension.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme tous les ans, nous procéderons au nettoyage des bas-côtés de nos routes. Nous vous invitons à nous rejoindre si vous accordez du crédit à cette initiative. Peuvent y participer également les enfants accompagnés d'un adulte. **Rendez-vous le samedi 17 mai à 15h à la salle des fêtes**. Portez un gilet de sécurité.

AVIS

- Une croix en marbre a été ramassée près d'une tombe dans notre cimetière. A qui appartient-elle ? La réclamer en mairie.
- Une permanence sans secrétariat sera tenue chaque premier et troisième samedi de chaque mois de 10 heures à 11 heures en mairie. Les membres du conseil municipal ainsi que toutes les personnes intéressées y sont conviées.
- Un petit container a été déposé à la mairie par la CCRA afin de recueillir le petit électroménager et pouvoir ensuite le valoriser.

RECQUES HEM LA FÊTE RECRUTE

L'association Recques Hem la fête et l'ensemble du nouveau conseil municipal invitent **les bénévoles et toutes les associations** à une assemblée de concertation qui aura lieu le :

MERCREDI 16 AVRIL À 18H 30 SALLE DES FÊTES

Ordre du jour :

- Préparation de la brocante et de l'exposition Passion Recquoise du dimanche 11 mai.
- Réflexion sur le contenu et l'animation de la prochaine ducasse du 19 et 20 juillet prochain.
- Détermination des autres activités pour l'année : reprises et créations.
- Comment procéder à l'accueil des nouveaux arrivants ?
- Verre de l'amitié.

Parmi les atouts de Recques, l'activité zélée et constante de toutes nos associations contribue à l'excellente image de marque de notre village qu'on nous envie à l'extérieur. Ensemble, nous pouvons maintenir, entretenir et développer ce dynamisme. C'est la raison pour laquelle nous vous lançons cet appel, **venez nous rejoindre avec vos idées, votre énergie, votre enthousiasme** pour que cela réussisse. Vous pouvez tous nous apporter un coup de main précieux de grande valeur. D'avance nous vous en remercions.

Nicole Boutoille, présidente de Recques Hem la Fête, Nicole Bastien déléguée aux fêtes, Gérard Louguet, maire.

BROCHURE SOUVENIR DES 150 ANS DE LA CHAPELLE ND DU BOIS 1863-2013

Annoncée dans les derniers « Echos de Recques », cette brochure vient d'être éditée. Elle rappelle l'historique de cette dévotion, les 2 statues qui y sont vénérées, ses grandes heures, les travaux passés et récents qui y ont été réalisés. Elle est illustrée par une soixantaine de photos couleurs.

Aucun prix n'est fixé. Le produit de vos dons libres est destiné à remplacer une partie des vieilles chaises de notre église. Comme vous l'avez-vu et constaté par vous-même, il y a de réels et gros besoins !

Si cela vous intéresse, adressez-vous à Mme Geneviève Vanvincq, rue Basse à Recques qui est chargée de sa distribution.



Inscriptions scolaires - Rentrée 2014

Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2014-2015.

Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai 2014. Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation en cas de changement d'école.

Ouverture de la Mairie pendant les vacances scolaires :

Les mardis 22 et 29 avril de 17 h à 19 h

Le jeudi 24 avril de 10 h à 12 h

(Reprise des horaires habituels à partir du lundi 5 mai)

La Mairie sera exceptionnellement fermée les vendredi 2 et 9 mai

Merci de votre compréhension



Listes électorales : Si vous avez élu (ou réélu) domicile dans notre commune, nous vous rappelons que les inscriptions ne sont pas automatiques !

Elles sont recevables en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2014** (munissez-vous de votre dernière carte électorale, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).